

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCAS
JEUDI 22 MAI 2025
SALLE DU VIEUX MOULIN

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 22 mai, le Conseil d'Administration du CCAS de Pignans régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BRUN Fernand, Maire et Président du CCAS.

Présents :

Mme BIGEL Anne-Marie - Mme BOUCHER Julie – M. BRUN Fernand - Mme DELOR Isabelle - Mme DUPONT Karine – Mme DURANDO Danielle - M. DUVEAU Francis - Mme GACNIK Marie-France - M. GAUTIER Franck - Mme THIERRY Martine - M. RABILLER Noël - M. ROSSI Patrick - M. SEIGNOBOS Jean-Luc - Mme SCOTTO Fabienne - Mme YZQUIERDO Laurence

Procuration :

M. GAUTIER Franck donne procuration à M. RABILLER Noël

Absent(e)s excusés :

Mme DOLE Stéphanie
Mme VEZZOSO Andrée

Le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir et la séance est ouverte à 18h30.

Monsieur ROSSI Patrick est désigné en tant que secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Président fait lecture de l'ordre du jour.

1/Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 27 mars 2025 :

Monsieur le Président demande si les membres ont des remarques à faire sur le compte-rendu de la précédente séance.

Le compte-rendu de la séance du jeudi 27 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président donne la parole à Mme BOUCHER Julie, Vice-Présidente.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie, remercie les membres pour leur présence.

2/Liste des décisions sur la base de la délibération portant délégation de pouvoir :

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie expose toutes les décisions prises depuis le dernier Conseil d'Administration.

DEC 28.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 29.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 30.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 31.2025 : une décision Vétérinaire Pour Tous
DEC 32.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 33.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 34.2025 : un bon alimentaire de 80 €
DEC 35.2025 : Une élection de domicile
DEC 36.2025 : Une élection de domicile
DEC 37.2025 : Une élection de domicile

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie demande s'il y a des remarques. Aucune observation particulière n'est à noter.

3/Délibérations :

DEL.08/2025 – Délibération portant sur les bourses aux permis/BAFA/ BNSSA.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie donne la parole à Madame LALIC Tifany, Responsable du CCAS.

Madame LALIC Tifany expose qu'afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose une aide financière au permis de conduire, l'absence de ce dernier pouvant freiner l'accès à une formation ou un emploi.

D'autre part, une aide à l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage (BNSSA) peut être attribuée. En effet, ces diplômes représentent une clé pour évoluer dans les métiers de l'animation.

A la suite du vote du budget et dans la conformité des crédits alloués, il convient d'attribuer les aides en fonction des demandes qui ont été reçues depuis la dernière session d'attribution.

Madame LALIC Tifany indique avoir reçu et instruit quatre dossiers d'aide au permis et un dossier BAFA. Elle précise que le dossier n°5 ne peut pas être étudié ce jour, car il est incomplet. En effet, il manque les ressources du foyer.

Madame LALIC Tifany présente les dossiers :

Le dossier n°1 : Demande de bourse pour un permis de conduire.

Le dossier a été réceptionné le 09 février 2025, c'est une femme âgée de 19 ans, célibataire, elle vit chez sa mère, elle n'a pas de ressources. Elle entre en faculté de droit en septembre 2025 (capacité de droit). Elle a eu son permis en janvier 2025. Elle propose de mettre ses services à disposition de la

commune dans le domaine de l'administratif. Elle bénéficie d'un chien d'assistance et n'a pas de suivi mission locale.

Le dossier est complet. Le résultat du calcul des ressources du foyer est de 812 € par mois, soit une aide possible de 300 €.

Madame THIERRY Martine questionne les membres du Conseil d'Administration sur le fait que cette jeune femme n'a pas de suivi à la Mission Locale.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie expose que cette personne va entrer en faculté et de ce fait n'est pas accompagnée par cette structure.

Monsieur le Président du CCAS propose de passer au vote :

Pour	Contre	Abstention
15	00	00

Le dossier n°2 : Demande de bourse pour permis de conduire.

Le dossier a été réceptionné le 03 mars 2025. C'est un homme âgé de 21 ans, célibataire. Il vit chez sa mère. Il est en recherche d'emploi, sans ressources. Il possède une expérience dans le domaine du recyclage.

Il a obtenu le code, et poursuit le permis. Il propose de mettre ses services à disposition de la commune dans tous les domaines. Il n'a pas de suivi à la Mission Locale. Le dossier est complet.

Le résultat du calcul est 1 402€ de ressources dans le foyer soit une aide possible de 150€.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie demande s'il y a des remarques.

Madame THIERRY Martine soumet une première remarque sur le fait que le jeune peut être accompagné par la Mission Locale pour bénéficier d'une auto-école solidaire.

Monsieur RABILLER Noël ajoute que le jeune homme est déjà inscrit auprès d'une auto-école.

Madame BIGEL Anne-Marie souligne l'importance pour ce jeune homme qu'il soit suivi par la Mission Locale afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement en insertion professionnelle.

Madame DUPONT Karine propose que le jeune homme puisse déposer un nouveau dossier de bourse au CCAS s'il n'a pas de prise en charge par la Mission Locale.

En réponse à toutes ces remarques et suggestions, Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie propose d'attribuer 150€ et d'orienter le jeune homme vers la Mission Locale pour qu'il puisse aussi bénéficier d'un accompagnement.

Monsieur le Président du CCAS propose de passer au vote :

Pour	Contre	Abstention
15	00	00

Le dossier n°3 : Demande de bourse au permis.

Le dossier a été réceptionné le 09 avril 2025. C'est un homme âgé de 24 ans, célibataire. Il vit chez ses parents. Actuellement en recherche d'emploi, il n'a aucune ressource. Il dispose d'un baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) et a un niveau licence d'histoire. Durant trois ans, il a travaillé dans un restaurant. Il a eu le code, et passe le permis.

Il propose de mettre ses services auprès de la commune dans tous les domaines. Il n'a pas de suivi à la mission locale. Le dossier est complet. Le résultat du calcul est de 844 € de revenus mensuels soit une aide possible de 300€.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie demande s'il y a des remarques. Aucune observation particulière n'est à noter.

Monsieur le Président du CCAS propose de passer au vote :

Pour	Contre	Abstention
15	00	00

Le dossier n°4 : Demande de bourse BAFA :

Le dossier a été réceptionné le 21 avril 2025. C'est un homme âgé de 18 ans, célibataire. Il vit chez sa mère, il est lycéen sur la commune de Brignoles en terminale section Sciences et Technologies de la Santé et du Social (STSS).

Il a eu le BAFA en mars 2025 et a travaillé à l'ALSH « Les Sigues » pour le compte de la CCCV à plusieurs reprises durant les vacances scolaires. Il n'a pas de suivi à la Mission Locale.

Il propose de mettre ses services à disposition de la commune dans tous les domaines sauf l'administratif. Le dossier est complet. Le résultat du calcul est de 1 942€ de ressources mensuelles soit une aide possible de 150 €.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie demande s'il y a des remarques. Aucune observation particulière n'est à noter.

Monsieur le Président du CCAS propose de passer au vote :

Pour	Contre	Abstention
15	00	00

4/ Planification du calendrier des manifestations et activités de l'année 2025 :

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie souhaite échanger sur les différentes manifestations de l'année 2025 et notamment sur leur organisation.

➤ Sortie du 13 juin 2025 :

Madame la Vice-Présidente BOUCHER Julie expose les modalités de la journée, l'heure de départ et le programme.

Elle demande l'avis aux membres du Conseil d'Administration sur une proposition d'un « Plan B » faite par l'office de tourisme de Marseille en cas d'intempéries, empêchant la sortie en mer prévue le matin.

Elle précise que le restaurant doit être informé sept jours avant la date de la sortie en cas d'annulation afin de ne pas payer les frais qui s'élève à la hauteur de la réservation.

Madame la Vice-Présidente BOUCHER Julie donne la parole à Madame LALIC Tiffany pour préciser davantage.

Madame LALIC Tiffany précise qu'une visite guidée panoramique via les autocars d'un montant de 450€ d'une durée d'une à trois heures est proposée à la place de la visite en bateau.

Elle rappelle qu'il reste six places disponibles (*Nota : au moment de la tenue de la séance*) pour cette sortie et qu'au vu des demandes croissantes reçues des administrés habitant sur d'autres communes, une liste d'attente est prévue pour ces derniers.

Monsieur DUVEAU Francis suggère de se renseigner auprès de la société de bus afin de connaître les modalités et le coût.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie propose d'appliquer sur les prochaines sorties un tarif différent pour les personnes non Pignantaises.

Madame YZQUIERDO Laurence demande si le CCAS propose un remboursement sur cette sortie.

Madame DUPONT Karine répond que le remboursement est possible. Il faudra fournir les justificatifs nécessaires pour que la régie soit correcte vis-à-vis de la trésorerie.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie propose d'effectuer un vote à main levée pour acter la position des membres. Dix membres sont favorables au « plan B » sur les quatorze présents.

➤ **Semaine bleue :**

Madame la Vice-présidente Julie BOUCHER propose de mettre en place différentes activités pendant la semaine bleue qui se déroule du 6 octobre 2025 au 12 octobre 2025 :

- Lundi 06/10/2025 : Visite de la foire de Marseille (Cœur du Var)
- Mardi 07/10/2025 : Activité yoga
- Mercredi 08/10/2025 : Concours de pétanques intergénérationnel
- Jeudi 09/10/2025 : Activité marche
- Vendredi 10/10/2025 : Journée de clôture Cœur du Var
- Dimanche 12/10/2025 : Clôture de la semaine au Billardier ou autre domaine.

La Vice-présidente, BOUCHER Julie évoque qu'une prochaine réunion avec la Communauté de Communes Cœur du Var va avoir lieu le 10 juin 2025. Cette réunion permettra de connaître les actions qui vont être mutualisées.

Elle propose d'échanger sur ce sujet au prochain Conseil d'Administration.

➤ **Le Loto vendredi 7 novembre 2025 :**

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie expose la possibilité de constituer des groupes de travail et demande des volontaires.

Madame DELOR Isabelle, Madame THIERRY Martine, Monsieur RABILLER Noël, Madame GACNIK Marie France se portent volontaire pour constituer le groupe de travail.

Madame DUPONT Karine informe de sa disponibilité le jour du loto à savoir le 7 novembre 2025.

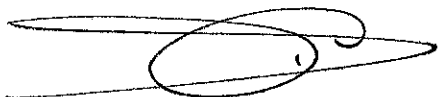
Enfin, un projet de courrier à distribuer aux commerçants et soumis aux membres.

Madame SCOTTO Fabienne suggère d'apporter quelques modifications sur le courrier avant d'en faire distribution.

Madame la Vice-présidente BOUCHER Julie propose de modifier ce courrier durant les groupes de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président du CCAS lève la séance à 19h05.

M. ROSSI Patrick
Secrétaire de séance



M. BRUN Fernand,
Président du CCAS
Maire de PIGNANS

